



**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**  
**Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement**  
*Secrétariat Général au Plan*  
**DIRECTION DE POPULATION ET DES RESSOURCES HUMAINES (DPRH)**  
*Projet d'Appui à l'Atteinte des Jalons de la LOI2*  
*PAAJ*

**RAPPORT DE L'ATELIER DE LANCEMENT DES TRAVAUX D'ELABORATION DE  
LA POLITIQUE NATIONALE DE POPULATION (PNP)**

*Kinshasa, novembre 2025*

## I. Introduction

Créé en 1986 conformément aux recommandations des différentes Conférences Mondiales de Population, le Comité National de Population (CONAPO) a pour mission principale de doter la RDC d'une Politique Nationale de Population (PNP), en harmonie avec ses réalités socio-économiques et culturelles.

En effet, l'absence de cette Politique a contribué dans une certaine mesure à l'accroissement démographique rapide et non planifiée que connaît actuellement la RDC. De même, cet accroissement incontrôlé de population exerce une pression sur tous les secteurs de la vie nationale, notamment la Santé, l'Education, l'Emploi, le Transport, les Infrastructures, l'Habitat et l'Urbanisme, l'Aménagement du territoire, l'Agriculture, l'Environnement pour ne citer que ceux-ci.

De ce fait, doter la RDC de sa Politique de Population est d'une importance cruciale, étant donné qu'il représente un document cadre, qui dans une approche multisectorielle et pluridisciplinaire, fédère toutes les interventions en matière de population et développement en RDC, et qui pose les bases d'une meilleure intégration des variables démographiques dans le processus de la planification du développement.

C'est ainsi que lors de la Conférence des parties (COP21) tenue à Glasgow en Ecosse en novembre 2021, Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, avec la signature de la deuxième Lettre d'Intention CAFI-RDC (LOI2), avait pris une série d'engagements, notamment l'élaboration de la PNP.

Pour ce faire, le Gouvernement de la République, à travers le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement avec le soutien du Projet d'Appui à l'Atteinte des Jalons de la LOI2 (PAAJ), avait recruté un consultant national senior en vue d'appuyer le Gouvernement dans cet exercice.

Le contrat de prestation a prévu notamment l'élaboration de la Note de Cadrage du processus de l'élaboration de la Politique Nationale de Population, à soumettre à la validation par les parties prenantes.

A la suite de cette validation, il s'est avéré impérieux de procéder au lancement officiel des travaux d'élaboration de la Politique Nationale de Population, à l'attention des décideurs et d'autres acteurs impliqués, afin de garantir l'inclusivité du processus.

C'est dans ce cadre qu'en date du lundi 10 novembre 2025, il a été organisé l'atelier de lancement officiel des travaux d'élaboration de la Politique Nationale de Population, dans la salle PANORAMA du FLEUVE CONGO HOTEL à Kinshasa/Gombe, sous la présidence de Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement.

## II. Objectifs et résultats attendus

### ➤ Objectifs

Cet atelier avait pour objectif global de lancer officiellement les travaux d'élaboration de la Politique Nationale de Population en RDC.

De manière spécifique, il s'agit de :

- Sensibiliser les parties prenantes au processus d'élaboration de la PNP ;
- Susciter l'engagement et l'accompagnement des parties prenantes à l'exercice ;

- Faire le plaidoyer auprès des décideurs et PTFs et ;
- Présenter officiellement la Note de cadrage du processus d'élaboration de la PNP y compris son chronogramme d'ici fin 2025.

➤ **Résultats attendus**

- Les parties prenantes sont sensibilisées au processus d'élaboration de la PNP ;
- L'engagement et l'accompagnement des parties prenantes à l'exercice sont garantis ;
- Le plaidoyer auprès des décideurs et PTFs est réalisé et ;
- La Note de cadrage d'élaboration de la PNP et son chronogramme sont rendus publics.

### III. Déroulement

L'atelier s'est déroulé sous la présidence de Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement. Suivant l'approche participative et inclusive, il a connu la participation des parties prenantes concernées par la question (cfr la liste de présence).

Quatre temps forts ont marqué cet atelier à savoir :

- La présentation de la Note de Cadrage d'élaboration de la Politique Nationale de Population, par le Consultant ;
- Les échanges (question-réponse) ;
- Mot de Monsieur le Coordonnateur Résident du Système des Nations-Unies et
- Allocution de Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement ;
- Photo de famille et cocktail.

#### 1. La présentation de la Note de Cadrage d'élaboration de la Politique Nationale de Population

Le Consultant a commencé sa présentation en évoquant le paradoxe que connaît la RDC, selon lequel le pays a d'un côté quelques tentatives infructueuses d'élaboration d'une Politique Nationale de Population et de l'autre côté, l'accroissement rapide de la population avec toutes les conséquences sociales et économiques préoccupantes qui en découlent.

Il a rappelé que depuis l'époque coloniale, il a existé des « embryons » de la Politique de population à travers quelques mesures pris sur base de décret royal, afin d'agir notamment sur la fécondité, la mobilité et la migration, la main d'œuvre, le logement.

Il a ensuite insisté sur le fait que la démarche actuelle vise à ancrer la Politique Nationale de Population à venir dans les réalités concrètes vécues par la population, en s'appuyant sur : (i) une enquête approfondie sur terrain et (ii) une implication effective des parties prenantes.

Par ailleurs, le Consultant s'est appesanti sur les points ci-après :

- La définition des concepts clés ;
- Les objectifs et les résultats attendus du travail ;
- La nécessité de disposer d'une Politique Nationale de Population ;
- Les différents contextes du pays (démographie, politique, économie, socio-culturel, etc. et
- L'approche méthodologique dans le respect du chronogramme défini.

## **2. Les échanges (Questions-réponses)**

A l'issue de la présentation de la Note de Cadrage, la séance des échanges a été ouverte afin de permettre aux participants de réagir. Les discussions ont tourné autour des préoccupations et suggestions suivantes :

- La nécessité de prendre en compte les spécificités provinciales et locales dans l'élaboration de la PNP ;
- L'éclaircissement concernant la démarcation entre les Enquêtes EDS et la Politique Nationale de Population ;
- La nécessité de prendre en compte la participation de la Jeunesse dans le processus ;
- La nécessité de tenir compte des autres disciplines dans le processus, étant donné le caractère pluridisciplinaire et multisectoriel des questions de population ;
- La possibilité de considérer le lien entre le Recensement Général de la Population et de l'Habitat et les opérations d'identification de la population, en rapport avec l'élaboration de la PNP.

Reprenant la parole, le Consultant a apporté des éclaircissements nécessaires aux différentes préoccupations, observations et suggestions soulevées par l'assistance.

## **3. Mot de Monsieur le Coordonnateur Résident du Système des Nations-Unies**

Dans son mot, le Coordonnateur Résident a commencé par saluer les efforts du Gouvernement de la République à travers le Ministère du Plan de la Coordination de l'Aide au Développement, pour avoir engagé le processus d'élaboration de la Politique Nationale de Population.

Tout en rappelant l'importance des stratégies sectorielles existantes dans les différents secteurs et leur contribution dans l'amélioration des conditions de vie des populations, il a reconnu qu'il était important pour la République Démocratique du Congo de disposer d'un document cadre, devant fédérer toutes ces interventions.

Etant donné que l'objectif de la PNP est aussi d'accélérer la transition démographique afin de capturer le dividende démographique, le Coordonnateur Résident a affirmé que le système des Nations-Unies continuera à appuyer le Gouvernement dans cet exercice, en vue de le mener à terme. Il a également souhaité que le processus connaisse effectivement la participation et la contribution de toutes les parties prenantes impliquées.

Le Coordonnateur Résident a enfin émis le vœu de voir la RDC se doter de cet outil précieux de gestion des questions de population qu'est le document de Politique Nationale de Population.

## **4. Allocution de Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement**

Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et de la Coordination de l'aide au Développement a commencé par remercier les participants pour leur présence.

Ensuite, avant de circonscrire le contexte et l'importance de l'événement, il a exprimé sa gratitude à toutes les parties prenantes impliquées dans ce processus d'élaboration du document de Politique Nationale de Population en République Démocratique du Congo.

Il a poursuivi en soulignant que l'absence de cette Politique entrave la capacité du gouvernement à orienter les dynamiques démographiques de manière à maximiser le



dividende démographique et à atteindre les objectifs de développement durable (ODD) ainsi que les aspirations nationales définies dans le Plan National Stratégique de Développement (PNSD).

Par ailleurs, il a souligné que l'élaboration de cette politique représente l'opportunité pour le pays de mettre en place un cadre stratégique clair, qui fédère toutes les interventions en matière de population et développement en RDC, avec une approche multisectorielle et pluridisciplinaire, fondé notamment sur des informations fiables, intégrant dans la planification de développement les enjeux liés à la croissance démographique, à la répartition spatiale, aux migrations internes et externes, ainsi qu'aux caractéristiques socio-économiques des citoyens.

Rappelant la vision de la PNP en ces termes : "**une population congolaise en bonne santé, éduquée et productive, contribuant au développement socio-économique durable du pays avec une croissance démographique maîtrisée et harmonisée avec les capacités du pays**", Son Excellence a martelé sur le fait qu'il s'agit de doter notre pays d'une politique cohérente et inclusive qui répond aux besoins actuels et futurs de la population, tout en contribuant à la réalisation des Objectifs de Développement Durable et en assurant la préservation de l'environnement.

Il a également insisté sur le fait que ce processus sera mené avec la participation active de toutes les parties prenantes, afin de permettre à chacun de jouer pleinement son rôle pour son aboutissement heureux.

Son Excellence a clôturé son allocution en recommandant aux acteurs impliqués la mutualisation des capacités et expériences, afin d'atteindre les objectifs de cet exercice, avant de déclarer ouverts les travaux d'élaboration de la Politique Nationale de Population.

#### **QUELQUES RECOMMANDATIONS**

A l'issue des discussions, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Prendre en compte les spécificités provinciales et locales dans l'élaboration de la PNP ;
- Exploiter le potentiel de la jeunesse dans le processus d'élaboration de PNP et en même temps, tenir compte de leurs aspirations et
- Préserver le caractère pluridisciplinaire et multisectoriel du processus.

Fait à Kinshasa, le 11 novembre 2025

**KASONGO LUKAUSHA Jean**

Directeur-Chef de Service DPRH/PLAN

